

L'AMI DE LA RELIGION

ET

DE LA PATRIE.

JOURNAL ECCLESIASTIQUE, POLITIQUE ET COMMERCIAL.

12s. 6a. par ANNEE.

"Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

par ANNEE 12s. 6a.

BUREAU DE REDACTION: Rue Ste. Famille, No. 14.

QUEBEC, MERCREDI MATIN, 30 JANVIER, 1850

BUREAU DE REDACTION: Rue Ste. Famille, No. 14

Aux Abonnés de ce Journal.

Nous ne pouvons donner aujourd'hui qu'une demi-feuille à nos lecteurs, par suite d'un accident qui a brisé 7 à 8 colonnes d'annonces, et qu'il nous a été tout-à-fait impossible d'en recommencer la composition, le temps nous manquant.

Nous prenons ici occasion de prévenir nos abonnés qu'après le 15 février prochain, époque où expire le semestre courant, nous cesserons la publication de notre journal, pour des raisons que nous ferons connaître plus tard. En conséquence, d'ici à cette époque, nous continuerons à ne publier qu'une demi-feuille; toutefois nos lecteurs n'y perdront rien puisque nous leur donnerons autant de matière à lire, que par le passé, c'est-à-dire de 7 à 8 colonnes; la perte de l'insertion de ces annonces ne retombe donc que sur nous seuls, nous croyons ne devoir point les recomposer pour le peu de temps qu'il nous reste à publier notre journal.

Lundi, 21 janvier, 1850.

L'AMI DE LA RELIGION ET DE LA PATRIE.



"Le trône chancelle quand l'honneur, la religion et la bonne foi ne l'environnent pas."

QUEBEC, 30 JANVIER, 1850.

Election de la cité de Québec.

Le glorieux résultat de cette élection a justifié l'attente de tous les amis de l'ordre, de la propriété et de la société. Une écrasante majorité de 804 votes qui comprennent tout ce que notre ville possède en talents et en respectabilité, est venu donner un éclatant démenti à toutes les calomnies répandues par les quelques perroquets socialistes qui se trouvent parmi nous. Les partisans de l'ordre et du gouvernement ont eu à lutter contre les annexionistes, contre ceux qui ne possédant rien n'ont rien à perdre; contre les intrigues et les manœuvres de certains Tories qui, par haine sourde le maudissent parti canadien-français (the damned french party) n'ont pas rougi tout en se vantant de leur loyauté mercenaire, de se joindre aux ennemis de leur souverain. A cette écrasante majorité de 804 il faut ajouter tous les Tories qui, quoique hostiles à l'administration actuelle n'ont pas voulu voter pour le champion de l'annexion. La lutte qui vient de se terminer était une lutte de principe républicain contre le principe monarchique constitutionnel. Nous avons donc le droit de compter pour nous tous ceux, et ils sont en grand nombre, qui se sont abstenus de voter; car s'ils étaient partisans de l'annexion l'occasion leur était fournie de mettre leurs opinions au jour, de les proclamer à la face de tout le pays. Ils ne l'ont pas fait; nous avons donc le droit d'en conclure qu'ils sont pour le maintien de la connexion de cette province avec l'empire britannique.

Nos braves, nos honnêtes et intelligents concitoyens des faubourgs St. Roch et St. Jean se sont glorieusement montrés en cette occasion. Honneur, mille fois honneur à cette population qui a montré qu'on s'était trompé lorsqu'on a voulu la traiter comme les populations de Paris, de Rome ou de Vienne. Les principes moraux, religieux et sociaux sont trop bien implantés dans le cœur de nos canadiens-français pour qu'il soit permis à quelques fauteurs de désordres et de l'anarchie d'ébranler les bases sur lesquelles repose le présent et l'avenir de la société. On a bien essayé, il est vrai de saper ces bases; pour cela on a eu recours aux mensonges les plus éhontés, aux calomnies les plus infâmes; mais le peuple a fait justice de tous les hurlements des aboyeurs de la démagogie. Lundi, encore, M. RHEAUME, de célèbre notoriété a déclaré dans une assemblée, que les annexionistes avaient été battus par suite des intrigues, des menées

des ABBÉS qui avaient employé leur influence sur les femmes et les filles pour influencer les électeurs... Que dans cinq ans, pas une ROBE NOIRE ne se montrerait dans nos rues, sans être mise en pièces!!

Voilà le langage tenu par un des apôtres de l'annexion. Il suffit de nommer M. Rheaume pour que tout le monde soit convaincu que ces accusations portées contre le clergé sont des calomnies infâmes.

Nous ne pouvons passer sous silence, la noble conduite de nos concitoyens Irlandais appartenant au parti libéral de cette origine qui reconnaît pour chef JOHN MAGUIRE, écrivain, avocat. Eux aussi, se sont montrés les dignes fils de la verte Erin si justement célèbre par son attachement à la cause de la religion catholique et de la morale. Les Canadiens-français ont contracté envers eux une dette de reconnaissance qu'ils acquitteront quand l'occasion s'en présentera.

Encore une fois, honneur à nos concitoyens loyaux, non pas par intérêt, par spéculation, mais par conviction par principes! Honneur à ces dignes jeunes gens que l'on a vus figurer au premier rang dans la lutte de l'ordre contre l'anarchie. C'est à eux, c'est à leurs travaux que le pays doit la victoire qu'il vient de remporter sur la démagogie et sur les principes démoralisateurs prêchés par les apôtres du socialisme: Quand un pays contient des jeunes gens aux cœurs généreux, aux convictions fermes et éclairées combattant pour la défense de l'ordre, de la prospérité et de tout ce qui est vénérable, et sacré, parmi les honnêtes gens du monde entier, un tel pays peut à bon droit voir sans crainte l'avenir qui l'attend.

Election de la cité de Québec.

L'honorable Jean Chabot a été proclamé élu, hier à midi, au milieu d'une immense multitude de citoyens qui l'escortaient et l'ont salué par des acclamations enthousiastes.

Election de la cité de Québec.

ÉTAT DES POLLS A LA CLÔTURE DU DERNIER JOUR.

	Chabot.	Légaré.
<i>Haute-Ville.</i>		
Poll à l'hôtel du Parlement,	84	40
Idem rue Saint-Louis,	70	58
<i>Saint-Jean.</i>		
Poll de la rue d'Aiguillon,	355	42
Idem rue Saint-Georges,	173	57
Idem rue d'Artillerie,	94	112
<i>Saint-Roch.</i>		
Poll de la rue Craig,	415	223
Idem rue de la Couronne	250	205
Idem rue Saint-Vallier,	259	185
<i>Basse-Ville.</i>		
Poll du quartier St-Pierre	159	48
Idem quartier Champplain,	148	233
Total,	2007	1203
Majorité en faveur de M. Chabot,	804	

Hier, la fête de St. François de Sales a été célébrée avec splendeur dans la Chapelle des MM. du Séminaire de cette ville. Une foule considérable d'âmes pieuses étaient venues des différents quartiers de la ville, pour assister à cette imposante solennité. Pour donner encore plus d'éclat à la fête, le corps de musique des Éléves du Séminaire y assistait, et faisait couler à grands flots une suave harmonie qui émuoyait et entraînait l'auditoire. Le Chœur avait bien, lui aussi, son mérite, car il a exécuté avec habileté et talent plusieurs morceaux de chant.

Hier au soir, a commencé une retraite publique, pour les hommes seulement, dans la Chapelle de MM. les Congréganistes de cette ville. Les exercices ont lieu deux fois par jour, le matin à 6 heures et le soir à 7 heures précises. Ces heures ont été choisies pour la commodité des classes ouvrières, pour qui cette retraite est spécialement ordonnée. Cette retraite est prêchée par les Révérends Pères Jésuites. Hier soir, un concours nombreux de fidèles de toutes les classes, se pressait en masse, pour recueillir la divine parole. Ces dignes apôtres sont, comme toujours, ad-

mirables de zèle et de dévouement. Leur éloquence, empreinte d'une noble et touchante simplicité, va attirer, nous l'espérons, un immense concours autour de la chaire de vérité. Le jour de la clôture est fixé à Samedi prochain, jour de la Purification de la Très-Sainte Vierge. Ce jour-là, il y aura Grand'Messe à neuf heures et Vêpres à deux heures.

Nous voyons par la Gazette de Québec, que M. Angus McDonald, va se présenter comme candidat à la prochaine élection municipale, pour le quartier St. Pierre.

Louis Octave Letourneau Ecr, avocat, de Montréal, vient d'être nommé greffier de la cour de Circuit pour le comté de St. Hyacinthe.

NOUVELLES DE ROME.

Nous extrayons ce qui suit de la correspondance particulière de l'Univers.

Naples, 24 décembre 1849.

Je ne vous écris aujourd'hui que deux mots, parce que je me rends à Caserte, où le Souverain-Pontife va célébrer la fête de Noël. Il reviendra à Portici après demain, 26.

Je vous envoie une magnifique Encyclique que le Saint Père vient d'adresser aux Evêques d'Italie.

Il est très sérieusement question du retour de Pie IX à Rome pour le 15 janvier. A Rome on fait tous les préparatifs pour le recevoir, et à Portici tous ceux du départ. Le Pape veut absolument revoir son peuple et sa capitale, disant qu'il s'en remet à Dieu pour tout ce qui pourra arriver. Sa volonté à cet égard est annoncée de telle manière qu'il est difficile de croire que cette fois le départ soit encore ajourné. La seule chose qui donne des inquiétudes est le retard qu'éprouve le projet d'emprunt. On croyait cette affaire conclue, elle est loin de l'être, et on ne sait comment fera le Pape pour s'en aller ainsi sans avoir les fonds sur lesquels on comptait et qui lui seraient si nécessaires. Quant à la question de l'armée pontificale, il est évident qu'elle offre trop de difficultés pour être résolue avant longtemps. Attendre qu'elle le fût pour rentrer à Rome, ce serait ajourner le retour indéfiniment.

On nous écrit de Rome à la même date: Nous sommes dans la joie: le Saint-Père revient. Les personnes qui par leur position sont le mieux informées en donnent toutes hautement l'assurance. Le frère du Pape, le comte Gabriel, et son neveu Louis sont déjà ici, établis au Quirinal. Ce retour, personne n'en doute, rendra la paix à notre pauvre Rome. L'opinion, depuis quelque temps, s'est singulièrement modifiée. La plupart des hommes connus sous le nom de libéraux modérés, qui voulaient bien le Pape, mais dépouillé de sa souveraineté, et qui rêvaient une Constitution comme le beau idéal, commencent à comprendre que cet idéal, pour le moment du moins, n'est pas réalisable. Les excès des révolutionnaires purs les épouvantent. Ils voient que l'application de leurs propres idées précipiterait Rome dans l'abîme de l'anarchie; ils reculent donc, et salueront avec joie le retour du Souverain-Pontife. Ils savent d'ailleurs que l'intention bien arrêtée de Pie IX est de donner les libertés municipales et provinciales les plus larges. Les plans dressés sous la direction du Pape par le cardinal Antonelli sont connus, et tout le monde s'accorde à reconnaître qu'ils sont d'un libéralisme à effrayer même votre République. On raconte qu'un de vos envoyés français en ayant manifesté son étonnement au Saint-Père, Pie IX aurait répondu: "Ce que la France ne peut pas donner sans danger en fait de libertés municipales et provinciales, je puis le donner à mon peuple, précisément parce qu'il n'a pas et qu'il ne peut pas avoir les mêmes libertés politiques que les Français."

Si les libéraux honnêtes reviennent, le peuple, croyez-le bien, ne reste pas non plus en arrière. Le peuple romain a joué de la République, comme autrefois les esclaves jouissaient des saturnales, sachant fort bien que cela ne devait pas durer; il sent que le carnaval révolutionnaire est fini, il trouve même que cette orgie a duré trop longtemps; il en est épuisé et il bénit le retour de son père, qui ramène avec lui l'ordre et la tranquillité dont tous ont si grand besoin.

ment au Saint-Père, Pie IX aurait répondu: "Ce que la France ne peut pas donner sans danger en fait de libertés municipales et provinciales, je puis le donner à mon peuple, précisément parce qu'il n'a pas et qu'il ne peut pas avoir les mêmes libertés politiques que les Français."

Si les libéraux honnêtes reviennent, le peuple, croyez-le bien, ne reste pas non plus en arrière. Le peuple romain a joué de la République, comme autrefois les esclaves jouissaient des saturnales, sachant fort bien que cela ne devait pas durer; il sent que le carnaval révolutionnaire est fini, il trouve même que cette orgie a duré trop longtemps; il en est épuisé et il bénit le retour de son père, qui ramène avec lui l'ordre et la tranquillité dont tous ont si grand besoin.

L'ILE DE TIGRE.

Le brick September, arrivé à Boston, apporte des nouvelles de Truxillo, sur la côte de Honduras, en date du 15 décembre. Elles confirment tous les avis précédemment reçus sur la décente opérée par les anglais et le blocus ultérieurement établi par eux sur la côte de Honduras. Le blocus n'existait pas encore de fait, mais on pensait voir incessamment reparaitre les navires britanniques pour le mettre en vigueur.

M. Squier était aussi attendu d'un moment à l'autre à Truxillo et les habitants fondaient de grandes espérances sur son intervention. On ne peut juger par le passage suivant d'une proclamation qui venait de publier le commandant de la ville.

" Habitans du Honduras! Bien que nous manquions des ressources nécessaires pour défendre avec avantage l'intégrité de notre territoire et la dignité de notre gouvernement nous ne devons pas nous soumettre aux traitements injustes dont on nous opprime, puisque la bannière étoilée va flotter sur nos mers pour nous aider à venger nos droits et nous protéger contre de nouvelles insultes. C'est ce drapeau, resplendissant de gloire et soutenu par une vaste puissance, qui, en vertu d'engagements solennels, nous donnera la sécurité qui nous manque aujourd'hui et qui nous a été généreusement offerte. L'identité de nos principes, l'identité d'origine, enfants que nous sommes du même continent, nous unissent à cette puissance. Mettons donc notre confiance dans ses ressources et dans les liens qui rapprochent nos intérêts."

Ce n'est plus là, simplement, un rappel à la magnanimité d'un allié; c'est la revendication d'un droit que le gouvernement de Honduras considère comme acquis. La proclamation va plus loin encore; elle représente l'intervention des Etats-Unis comme un acte que ceux-ci doivent à leur dignité et à la communauté d'intérêts établie désormais entre eux et le Honduras.

Le traité conclu par M. Squier, touchant la cession de l'île de Tigre, et dont le texte nous arrive à la fin, place en effet l'Union dans un antagonisme direct vis-à-vis de l'Angleterre, sinon sur toute l'étendue de la côte, du moins sur le point du territoire qu'on lui accorde. La préambule du traité s'exprime à cet égard en termes aussi explicites que possible. Voici en effet comment il est conçu:

"... Pour écarter toute crainte que l'île de Tigre, situé dans la meilleure position de la baie de Fonseca, puisse être occupée par une puissance étrangère ou ennemie, qui mettrait obstacle au libre transit du commerce du monde, ou empêcher les bienfaits du grand travail projeté, et pour assurer à l'avenir l'intégrité et l'indépendance du territoire du Honduras, le gouvernement de cet Etat décrète ce qui suit."

Il ressort de là que l'occupation de l'île

de Tigre par les Etats-Unis, n'aurait pour but de contrecarrer, en les déviant les vues prêtées à l'Angleterre. Le conflit se trouve donc établi de la manière la plus directe.

Mais, d'un autre côté, nous apprenons pour la première fois un fait dont il n'avait encore été fait mention nulle part: la cession de l'île de Tigre n'est que temporaire; elle durera juste le temps nécessaire aux Etats-Unis pour prendre possession du droit de passage à travers l'isthme de Nicaragua. L'article 1er est formel à cet égard:

I. Le gouvernement de Honduras cède l'île de Tigre au gouvernement des Etats-Unis de l'Amérique du Nord, pour dix-huit mois. Dans ce délai, qui ne pourra être étendu, devra avoir lieu la ratification, la modification ou le rejet de la convention signée le 25 septembre dernier, à Léon de Nicaragua, par les plénipotentiaires des deux gouvernements.

Cette stipulation que, par un assez étrange oubli, on avait laissée dans l'ombre, présente les choses sous un jour tout nouveau. Elle fait plus que jamais, de la cause des Etats-Unis dans cette affaire, la cause du commerce général, et annuit le seul reproche qu'on pût leur adresser: celui de faire leurs propres affaires sous le manteau de l'intérêt universel et s'adjuger à eux-mêmes ce qu'ils prétendaient empêcher les autres de prendre. Réduite aux proportions d'une occupation momentanée, la cession de l'île de Tigre reprend le caractère d'une simple mesure de protectorat elle justifie dès lors le langage du préambule, car elle aura véritablement pour résultat: " d'assurer dans l'avenir l'indépendance et l'intégrité du territoire de Honduras et sa souveraineté sur la dite île de Tigre."

Le conflit ne disparaît pas, sans doute, même sous ce nouvel aspect de la question mais il perd la majeure partie de sa gravité. La voie qui doit conduire à une transaction est tout tracée, à moins que l'Angleterre ne veuille arborer hautement le drapeau d'une égoïste usurpation. Or, c'est une extrémité à laquelle il n'y a pas lieu de s'attendre: les rapports de cordialité qui semblent exister entre le nouvel envoyé britannique et l'administration de Washington, le langage des organes de l'opinion les plus influents en Angleterre, en éloignent la pensée.

A plusieurs reprises déjà on a pu remarquer les articles qu'elle a publiés sur ce sujet, et qui étaient empreints d'un remarquable esprit de sagesse et de modération.

Le Times de Londres, dans son numéro du 18 décembre, revient encore sur l'ensemble de la question, pour proclamer que tout ce qui se rattache aux communications par l'isthme de Nicaragua doit être d'un caractère éminemment pacifique et ne saurait servir à alimenter des sentiments d'irritation ou d'hostilité d'aucune espèce. Il faut envisager ce grand œuvre d'un coup d'œil large et libéral; il doit n'avoir pour grand effet que de resserrer les liens des nations. Quant aux prétentions territoriales élevées par lord Palmerston au nom de la Mosquitie, le Times en fait bon marché. Tout d'abord il n'admet guère le protectorat en lui-même; puis il regarde les limites qu'on y a fixées comme parfaitement arbitraires; par aucun être vivant, sauf lord Palmerston et leur auteur."

Ce langage paraît être l'expression réelle du sentiment public en Angleterre. Traduit-il aussi bien la pensée du gouvernement? On a peut-être quelque droit de l'espérer, en voyant les courtoisies et les compliments qu'on échange à Washington.